



## Communiqué de presse du mardi, 22 août 2023

### Le Fonds de mobilité soutient l'action «Économie sous tension»

**L'électrification des transports joue un rôle important sur la voie d'une mobilité efficace sur le plan énergétique et neutre sur le plan climatique. L'action «Économie sous tension» soutient les entreprises du canton de Bâle-Ville pour le passage aux véhicules électriques. Pour prolonger cette action, le Département de l'économie, de l'action sociale et de l'environnement a reçu une contribution de CHF 1,5 million provenant du Fonds de mobilité.**

Le Conseil d'État du canton de Bâle-Ville suit la proposition du conseil trinational du Fonds de mobilité et soutient l'action «Économie sous tension» du Département de l'économie, de l'action sociale et de l'environnement, avec une contribution de CHF 1,5 million provenant du Fonds de mobilité. Cette action a démarré en 2017 et elle a eu tant de succès que les fonds sont épuisés depuis plus d'un an. Cette contribution financière permettra probablement de la prolonger de quatre années supplémentaires. Cette action prévoit le soutien financier des entreprises du canton de Bâle-Ville qui souhaitent renouveler leur flotte de véhicules ou remplacer certains de leurs véhicules au profit de camions, de camionnettes, de taxis et de petits utilitaires entièrement électriques. Les contributions pour des véhicules de tourisme électriques ne sont plus possibles, car ces derniers sont déjà assez répandus et que leurs coûts d'acquisition ont diminué, ces dernières années. En ce qui concerne le soutien financier aux entreprises, il s'agit d'un financement proportionnel aux coûts d'acquisition des véhicules électriques.

Compte tenu de la faible pénétration actuelle des véhicules électriques dans le transport commercial, l'action cible un domaine où il y a un besoin de rattrapage, mais aussi un fort potentiel. La poursuite de la pénétration des véhicules électriques dans le transport commercial entraîne une réduction des polluants atmosphériques locaux ainsi que des émissions sonores et de CO<sub>2</sub>. Les entreprises du canton de Bâle-Ville contribuent ainsi elles aussi à une mobilité plus durable à Bâle.

Les recettes du Fonds de mobilité proviennent des taxes sur les cartes de stationnement pour navetteurs pendulaires, visiteurs et riverains du canton de Bâle-Ville. Elles s'élèvent à env. CHF 3,4 millions chaque année. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est unique en Suisse, car il permet de cofinancer des projets de transport respectueux de l'environnement même en dehors du canton. Il illustre la collaboration dans l'agglomération trinationale de Bâle au-delà des frontières cantonales et nationales.

### **Plus d'informations**

Doreen Heinzmann, Tél. +41 61 267 9207  
Secrétariat du Fonds de mobilité, Office de la mobilité

### **Remarque:**

Pour plus d'informations sur le Fonds de mobilité: [Fonds de mobilité](#)